

Optimiser le système d'archivage informatique

Efficacité professionnelle - Communication - 2024

En résumé

Le système d'information a un rôle central dans le fonctionnement de l'entreprise. Il est essentiel de l'optimiser afin d'améliorer l'efficacité du fonctionnement interne de l'entreprise.

Objectifs :

- Mettre en place un plan de classement efficace.
- Assurer la sauvegarde et l'archivage des données.
- Respecter le RGPD.
- Connaître et respecter les durées de conservation des documents de l'entreprise.
- Mettre en place un guide de nommage des documents.
- Indexer et classer des documents.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Toute personne responsable de la gestion des données de l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

- Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans l'efficacité professionnelle.
- Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

360 €
Net de taxe par personne

H3 ARCHI 22-B23


1 jour soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 12 sep 2024



1. Les différentes méthodes de classement et leur usage
2. Le RGPD et les contraintes de conservation et de protection des données
3. L'harmonisation du nommage des documents
4. Le plan de classement
5. Les grands principes de la gestion électronique des documents (GED)
6. L'indexation automatique

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

